



Héritage avec 1 femme et 9 enfants

Par **thuthuthu**, le **04/06/2019** à **23:23**

Bonjour,

Je souhaiterai savoir comment se divise un héritage quand on laisse 1 femme et 9 enfants (4 femmes différentes) sachant que je suis marié sous la communauté réduit au acquet donc sans contrat de mariage.

Il me semble qu'il y a aussi une histoire de quotité de réserve.

Quelqu'un serai me renseigné?

Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **05/06/2019** à **00:04**

Bonsoir

Votre épouse actuelle conserve bien sûr sa moitié de communauté mais n'a droit qu'à 25% de votre succession (moitié de la communauté + vos biens propres éventuels.

Les 75% autres sont attribués aux enfants.

La situation peut cependant être améliorée par une donation au dernier vivant qui permet d'accorder l'usufruit au survivant.